

## Les académies d'été

### *Fiche d'information pour participant(e)s et intéressé(e)s*

**Les académies d'été de la Fondation suisse d'études sont ouvertes à toutes les étudiantes et tous les étudiants des universités et hautes écoles suisses. Elles offrent l'opportunité d'approfondir un thème hors du propre domaine d'études.**

Les académies d'été fonctionnent comme des think-tanks en format miniature. Dans des groupes interdisciplinaires de quinze à vingt personnes les participantes et participants se réunissent dans le but d'examiner de manière autonome des sujets d'actualité dans le cadre d'un échange avec des spécialistes de renom.

Les académies d'été de la Fondation suisse d'études ont lieu dans le cadre verdoyant de nos campagnes. Les groupes sont composés d'un mélange équilibré d'étudiantes et étudiants de toutes disciplines et de différentes régions.

Les travaux en groupe, l'ambiance motivante ainsi que les excursions et soirées récréatives facilitent les discussions et les échanges.

#### **Cadre linguistique**

Les langues utilisées lors des académies d'été sont l'allemand, le français ou l'anglais. Il faut cependant prendre cela "à la suisse": les participantes et les participants pourront toujours utiliser leur langue maternelle dans les discussions.

#### **Qui peut participer ?**

Les académies d'été de la Fondation suisse d'études sont ouvertes aux étudiantes et aux étudiants encouragés par la Fondation suisse d'études ainsi qu'à tous les autres étudiantes et étudiants des universités et hautes écoles suisses. Ces dernières et ces derniers doivent cependant soumettre une candidature comprenant une lettre de motivation, un bref CV ainsi que la mention d'une personne de référence à [info@studienstiftung.ch](mailto:info@studienstiftung.ch).

#### **Temps à investir**

En règle générale, les participantes et participants préparent l'académie sur la base d'un dossier (maximum 200 pages) mis à disposition des participantes et participants avant l'académie. Sur place, le temps de travail comporte environ 6 à 7 heures par jour, dont plus ou moins la moitié est réservée pour des travaux de groupes.

#### **Accompagnement rédactionnel par reatch**

Les académies d'été à Magliaso bénéficient d'un accompagnement rédactionnel, sous la direction du think tank reatch ([www.reatch.ch](http://www.reatch.ch)). L'équipe rédactionnelle est constituée d'étudiants et étudiantes de la Fondation, qui s'engagent dans les différents groupes de travail de reatch. Le but de la coopération avec reatch est de permettre un meilleur échange d'informations entre les trois à quatre académies ayant lieu en parallèle ainsi que de générer une valeur ajoutée durable pour les participantes et participants et le public. Un journal sous forme de blog interne donne aux étudiantes et étudiants la possibilité de s'informer au sujet des autres académies et de partager leurs réflexions, idées et discussions. Cette plateforme permet également de mettre à disposition le matériel de préparation en amont de l'académie.

En tant que membre de l'équipe rédactionnelle, vous pouvez y participer de plusieurs façons:

- Ecriture de blogs
- Interviews: interviews courts avec les intervenants et intervenantes, qui sont ensuite intégrés dans les blogs
- Participation à l'écriture d'un document stratégique, auquel sera travaillé au-delà de l'académie.

Le contenu des académies est ensuite publié sous forme d'articles, de blogs, etc... et mis à disposition du public.

De plus amples informations sont envoyées aux participantes et participants après réception de la confirmation de participation.

**Frais**

Excepté une contribution personnelle de 200.-, la participation est gratuite. Les frais de transport pour venir à l'académie et ceux du retour sont à la charge des participantes et participants.

**Inscription**

Le délai d'inscription est le 1<sup>er</sup> avril. Vous obtiendrez la décision quant à votre admission au plus tard à la mi-avril.

Pour une bonne planification, il nous faut un maximum de fiabilité. C'est pourquoi nous vous remercions d'observer les règles suivantes :

- Après confirmation de votre admission, il est possible d'annuler votre participation uniquement en cas de force majeure.
- Le versement de votre contribution personnelle de CHF 200.- doit nous être parvenu jusqu'au 30 avril.
- En cas d'annulation après admission confirmée, la contribution personnelle de CHF 200.- ne sera pas remboursée.
- Il vous est seulement possible de participer, si vous pouvez être présente ou présent pendant toute la durée de l'académie.